

ZONE 0037

○ LA POINTE JEAN-CLAUDE ET LA POINTE BATEAU

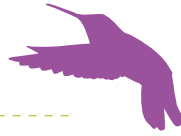
> DESCRIPTION

Cette pointe boisée, formée de deux petits mornes peu élevés (64 et 45 mètres), est couverte d'une belle relique forestière mésophile (ou sempervirente saisonnière) exceptionnellement évoluée pour ce type forestier.

La diversité topographique (pentes abruptes et bien drainées sur le versant sud du morné côté 64 mètres; petit vallon humide au pied nord du même morné; côtes rocheuses vers l'extrémité de la Pointe Jean-Claude; petite mangrove de belle venue au sud de la Pointe Bateau), ainsi que celles des types littoraux (roches, plage sableuse, mangrove) créent une étonnante diversité paysagère et floristique pour un espace aussi limité (24 hectares), mais de très haute qualité écologique.

Les bois recouvrant ces deux pointes possèdent localement de très beaux Courbarils (*Hymenaea courbaril*) et Acomats francs (*Sideroxylon foetidissimum*), deux espèces dont on sait, par les témoignages des anciens chroniqueurs, et en particulier par ceux du Père Labat, qu'elles étaient prépondérantes dans les forêts mésophiles primitives.

À ces peuplements s'ajoute, entre le morné côté 64 mètres et celui côté 45 mètres et en arrière côte, un petit bois d'Ennivrages (*Piscidia carthagenensis*) espèce à tendance xérophile et rare à la Martinique, dont c'est ici la plus belle station. Il faudrait, pour



Pointe Jean-Claude

terminer, signaler aussi de très beaux peuplements (les individus sont parmi les plus remarquables de l'île) de certaines Myrtacées rares comme *Eugenia tapacumensis*, atteignant ici localement 6-10 mètres de hauteur mais aussi la présence de quelques individus d'une des espèces arborées les plus rares de la Martinique et des Petites Antilles, le *Brosimum alilastrom*.

> INTÉRÊTS

Cette pointe présente un intérêt patrimonial absolument exceptionnel pour la Martinique car elle constitue l'unique vestige de la forêt littorale sur pentes et versants de la Martinique, qui ait conservé quelque chose à la fois de l'architecture et de la composition floristique de la forêt mésophile (ou sempervirente saisonnière) primaire. Si cette pointe devait être squattérisée, comme l'a été la pointe du Morne côté, 66 mètres juste en dessus d'elle, il ne serait plus possible à personne d'avoir une vision, même partielle, de la forêt mésophile primaire et de disposer d'une base « expérimentale » pour reconstruire en imagination sa réalité.

Notons également l'intérêt paysager très grand, ce petit cap densément boisé constituant un des éléments essentiels du décor très pittoresque et demeuré assez sauvage de la Baie du Galion.



Hymenaea courbaril, pentes Est, la Pointe Bateau

LA POINTE JEAN-CLAUDE ET LA POINTE BATEAU

inventaire

COMMUNE
DE TRINITE



> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

Vu l'immense intérêt patrimonial de cette relique forestière :

1. Entreprendre une démarche d'acquisition par le Conservatoire du Littoral (la superficie à acquérir serait d'ailleurs restreinte).
2. Mettre en place une surveillance quotidienne, le secteur étant soumis à une extrême pression de squattérisation.
3. Site remarquable au titre de l'article L 146.6 de la Loi littorale.

